REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

OFFICE DES FORAGES RURAUX



OFOR
Office des Forages Ruraux

CONCOURS PANAFRICAIN DE L'INNOVATION DANS LE SECTEUR PUBLIC (AAPSIA)



PROJET : Les institutions innovantes prestataires de services : le cas de la délégation de Service Public du Notto-Diosmone-Palmarin et du Gorom-Lampsar

SOMMAIRE

Bien que le Sénégal ait atteint les OMD dans le sous-secteur de l'hydraulique rurale au 31 décembre 2015 avec un taux d'accès à l'eau potable en milieu rural de 87.2% reflétant les efforts fournis en matière d'investissement, il demeure des disparités interrégionales. Aujourd'hui, dans le contexte des Objectifs de Développement Durable, l'accès universel est visé comme nouvel objectif mondial avec des défis tels que la qualité de l'eau.

En droite ligne avec le Plan Sénégal Emergent, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a décliné de nouveaux objectifs pour le développement durable qui incluent, non seulement la notion d'accès universel, mais aussi de nouveaux concepts qui traduisent une plus grande exigence dans la qualité du service offert aux populations.

Conscient de l'urgence d'assurer un accès en eau en qualité et en quantité à sa population rurale (environ 8 000 000) et capitalisant sur la Réforme de Gestion des Forages Motorisés Ruraux (REGEFOR) amorcée en 1996, le gouvernement du Sénégal a posé une pierre angulaire dans la gestion du patrimoine de l'hydraulique rurale en créant l'Office des Forages Ruraux (OFOR) par la loi n° 2014-13 du 28 février 2014.

Le déploiement de cette réforme est effectif au niveau national avec la gestion de plus 1 500 forages ruraux motorisés et la mise en délégation progressive de la gestion du patrimoine de l'hydraulique rurale du Sénégal.

C'est dans cette veine que la délégation de service public pour la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable de Notto Diosmone Palmarin et Gorom Lampsar est attribuée au consortium GEAUR/AQUANET/AQUAVIRUNGA (entreprise sénégalaise, néerlandaise et rwandaise) à la suite d'un appel d'offre international.

Depuis décembre 2014, la Société d'Exploitation des Ouvrages Hydrauliques (SEOH), société de projet du consortium, assure les services d'eau potable de plus de 350 000 populations rurale réparties dans les régions de Saint-Louis, Thiès et Fatick en application du contrat d'affermage de 10 ans entre la SEOH et l'OFOR.

De même, le consensus sur le caractère innovant de cette délégation spéciale tant sur la spécificité des ouvrages de production (eau souterraine et de surface), sur la longueur du réseau de distribution que sur la satisfaction et l'intérêt grandissant des populations du périmètre affermé Fort des succès de la délégation de Service Public de Notto Diosmone Palmarin et du Gorom Lampsar, l'une des premières délégations de service public de l'eau en milieu rural de l'Afrique de l'Ouest, nominé en 2016 de la catégorie **Cauris d'Or – Cauris de l'Entreprise la Plus Innovante** et rassuré par l'appropriation des axes de cette réforme par les acteurs, l'Office des Forages Ruraux (OFOR) du Sénégal est candidat **au Concours Panafricain de l'Innovation dans le Secteur Public (AAPSIA)** afin de partager son expertise au niveau continental.

FORMULAIRE DE SOUMISSION

Uniquement à usage officiel :

N° de référence……catégorie d'attribution : a

Institutions innovantes prestataires de services

SECTION 1

1. Nom de l'organisation/de participant : Office des Forages Ruraux (OFOR) du Sénégal.
2. Type d'entité (par ex département ministériel): Département ministériel de l'Hydraulique et de l'Assainissement.
3. Nom du projet présenté : Délégation de Service Public de Notto Diosmone Palmarin et Gorom Lampsar.
4. Catégorie de prix dans laquelle le projet est inscrit (cocher une seule case) :
   - **Institutions innovantes prestataires de services x**
   - Partenariat innovant dans la prestation de services
   - Innovation des systèmes et processus de gouvernance
5. Pays (où le projet est basé): SENEGAL
6. Niveau (par ex nationale/fédéral/ Etat/**région**/province/district/municipale) : Régional.
7. Est-ce que ce projet a été présenté à l'AAPSIA auparavant ?
   - Oui
   - **Non x**

   Si oui, en quelle année ?……
8. Est-ce que ce projet n'a pas été présenté à un autre programme de prix ?

   Référence :

   Annexe 1 : Distinction de l'OFOR au Cauri d'OR

   - **Oui** x
   - Non

   Si oui, veuillez préciser quel programme et quand : **Le cauri de l'entreprise la plus innovante par le mouvement des Entreprises du Sénégal en mars 2016.**
9. Est-ce que le projet a reçu un financement/ parrainage, et quelle est la valeur du soutien ?

- **Oui x**
- **Non**

250 000 US$ dont 180 000 US$ de la Banque Mondiale et 70 000 US$ de la coopération Luxembourgeoise.

10. Comment avez-vous entendu parler des prix de l'AAPSIA ?
    - Collègue/ supérieure hiérarchique
    - Radio/ télévision
    - Journal/magazine
    - Email/internet
    - **Département/correspondance officielle x**
    - Autres (préciser)

SECTION 2

1. Nom de l'initiateur(s) du projet : Office des Forages Ruraux (OFOR) du Sénégal.

2. Personne à contacter : Adama SOW, Chef du service du contrôle de la production.

3. Département : Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement.

4. Adresse postale : Immeuble Aida 63 – rond point VDN x Ouest Foire, Dakar, Sénégal.

5. Adresse physique : Sacré cœur 3 Pyrotechnie-Résidence 15-Dakar-Sénégal.

6. Email : rce2@forages-ruraux.sn

7. Téléphone : +221 33 827 57 38

8. Portable : 77 093 26 18……

Veuillez utiliser des feuilles séparées

1. APERÇU DU PROJET

a. Quelle est la raison pour laquelle le projet a été initié (100 mots maximum)

L'engagement du Sénégal à atteindre les objectifs du développement durable a contribué à une profonde réforme dans la politique d'accès à l'eau surtout dans le milieu rural. Ainsi, la délégation de service public de l'eau du périmètre de Notto Diosmone Palmarin et Gorom Lampsar matérialise cette réforme de l'hydraulique rurale initiée par le gouvernement du Sénégal. Ce projet à assurer un service d'eau de qualité, une transparence dans gestion et le développement d'économie solidaire. L'étude « Identification et sélection d'une option de gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable de Gorom Lampsar et Notto Diosmone Palmarin » réalisée en 2012, montrait les limites de la gestion communautaire dominée par un manque de transparence dans la gestion financière, une incapacité à supporter les charges d'exploitation et une mauvaise gestion technique et un manque de suivi de la qualité de l'eau.

Références :

- ***Annexe 2 : Identification et sélection d'une option de gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable de Gorom Lampsar et Notto Diosmone Palmarin.***
- ***Annexe 3 : Situation de référence de la gestion organisationnelle, financière et commerciale.***

b. Le projet est opérationnel pendant combien d'années ? (100 mots maximum)

La délégation de service public de l'eau du périmètre de Notto Diosmone Palmarin et Gorom Lampsar est opérationnelle depuis décembre 2014 soit plus d'une année de gouvernance collaborative pour l'accès en milieu rural. Cette gestion collaborative est confiée à la Société d'Exploitation des Ouvrages Hydrauliques (SEOH) à travers un contrat d'affermage de 10 ans renouvelable. Un appel d'offre international avec une phase pré qualification et une phase de qualification a permis la sélection de SEOH, société de projet du groupement GEAUR/AQUANET/AQUAVIRUNGA (entreprise sénégalaise, néerlandaise et rwandaise).

Références :

- ***Annexe 4 : Contrat d'affermage OFOR – SEOH.***
- ***Annexe 5 : Contrat de performance OFOR – SEOH.***

c. Quelles sont les objectifs du projet ? (100 mots maximum)

Les objectifs visés par ce projet sont la réduction les disparités interrégionales dans l'accès à l'eau potable au Sénégal, une gestion transparence des recettes tirées de l'exploitation des ouvrages hydraulique, une qualité et disponibilité de

l'eau et le développement d'une économie solidaire (tarif réduit, création d'emploi locaux, …). Ce projet garantit la professionnalisation du service de l'eau en milieu rural par une mobilisation des ressources au niveau national et international.

d. Quels sont les problèmes liés à la prestation de services résolus par le projet (100 mots maximum) ?

Ce projet a permis de développer **d'accès à l'eau potable** sur le périmètre affermé. Ainsi, en moins de 2 ans d'exploitation, le nombre de populations ayant accès à l'eau est passé de 350 000 juillet 2015 à 500 000 en septembre 2016 et la **qualité de l'eau distribuée est nettement améliorée**. Le **tarif** de l'eau sur le périmètre affermé est passé de 0,60 US$/m3 avant le démarrage de la DSP à 0,55 US$/m3 depuis juillet 2015. Une **économique solidaire s'est développée** à travers ce projet avec notamment le développement de compétences locales et la **création d'emplois** locaux : plus de 70 emplois créés en aout 2016.

Taux de change: 1 US$ = 500 F CFA

Références :

- ***Annexe 6 : Visite des installations du NDP par les experts de la Banque Mondiale.***
- ***Film sur la DSP Notto Diosmone Palmarin.***

2. L'INNOVATION

a. Quelle est l'innovation ou qu'est-ce qu'il y a d'innovant dans le projet (100 mots maximum) ?

L'accès à l'eau de qualité, en quantité, au moindre prix avec une disponibilité éprouvée, des populations rurales du périmètre affermé grâce à une gouvernance collaborative du sous-secteur de l'hydraulique rurale demeure une innovation majeure. L'approche et de déploiement réussis du projet ont un caractère novateur au regard du niveau d'instruction, de revenu et de compréhension des enjeux de la révolution des populations rurales du périmètre affermé.

Référence :

Film sur la DSP Notto Diosmone Palmarin

b. Est-ce que c'est une idée ordinaire ou une adaptation ? Expliquez (200 mots maximum)

Cette idée est une **adaptation** de la réforme de l'hydraulique urbaine amorcée au Sénégal.

En 1996, le Sénégal a établi son premier projet de gouvernance collaborative dans le secteur de l'eau en milieu urbain par un contrat d'affermage entre deux entités : la Société nationale des eaux du Sénégal (SONES), en tant que détenteur du

patrimoine chargé de financer le développement, la réhabilitation et le renouvellement du patrimoine, et un fermier sous contrat, la Sénégalaise des eaux (SDE), chargée de l'exploitation et de la maintenance des infrastructures ainsi que de la gestion des services d'approvisionnement d'eau.

Jusqu'en 2014, l'hydraulique rurale à travers la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM), assurait le transfert des petites villes à la SONES pour une incorporation dans le périmètre affermé. Ce choix est justifié par la taille du réseau et le niveau des recettes qui dépassent la gestion des Associations des Usagers des Forages (ASUFOR).

La loi n°2014-13, qui crée l'Office des Forages Ruraux (OFOR) ouvre la voie à la gestion collaborative de l'hydraulique rurale.

La SONES travaille en zone urbaine avec un fermier (la SDE) pour 66 centres (6 millions de personnes), alors que l'OFOR signe des contrats de délégation de service public (DSP) avec plusieurs fermiers pour gérer les 1500 réseaux éparpillés en périmètres ruraux (pour 8 millions de personnes). D'où le caractère innovant d'adapter une solution en milieu urbain pour le milieu rural.

Références :

- ***Annexe 7 : Etudes sur l'organisation et le financement de l'OFOR***
- ***Annexe 8 : Loi de création de l'Office des Forages Ruraux (OFOR)***
- ***Annexe 9: Décret portant organisation et fonctionnement de l'OFOR***

3. L'IMPACT

a. *Quels sont les points culminant des réussites du projet concernant la prestation de service ? (500 mots maximum)*

Conçu sous forme de transfert d'eau, le système d'alimentation en eau de l'axe Notto-Ndiosmon-Palmarin (NDP) et Gorom Lampsar (GL) a été réalisé entre 2007 et 2011 avec l'appui des partenaires notamment le Fonds Saoudiens de Développement (FSD), la BADEA et la Banque Islamique de Développement (BID) pour un montant de 18 milliards FCFA.

Ce projet est une réponse au lancinant problème de qualité d'eau dans les zones desservies, caractérisées par un taux de salinité élevé des nappes souterraines.

Le système de NDP est constitué de quatre forages implantés à Tassette (région de Thiès), de deux réservoirs de capacité unitaire 2 500 m3 et d'un réseau de canalisations d'environ 1000 km (y compris les réseaux intégrés) desservant près de 270 localités des régions de Thiès et Fatick.

Le système AEP GL est constitué de 13 systèmes d'AEP basées sur le captage et la potabilisation des eaux douces de surface du système hydrologique du delta du fleuve Sénégal (fleuve Sénégal, axe Gorom Lampsar et Lac de Guiers). Les unités

de potabilisation se répartissent en 5 groupes selon la capacité de production journalière qui varie de 70 à 720 m^3/j.

Les points culminants de la délégation de service de Notto-Diosmone-Palmarin sont fort remarquables :

Réduction du tarif appliqué :

Le tarif unique appliqué par cette première délégation de service public de l'OFOR est de 0,55 US$/$m^3$ depuis juillet 2015 contre un tarif de 0,60 US$/$m^3$ avant la prise de service du fermier, soit une réduction de 8% sur le tarif avant la mise en place de la DSP.

Qualité et disponibilité éprouvée de l'eau :

La DSP de Notto-Diosmone-Palmarin et Gorom Lampsar a permis d'accroitre le taux d'accès à une eau de qualité à moindre coût avec disponibilité éprouvée. Ainsi, en moins d'un an d'exploitation, le nombre de populations desservies à l'eau est passé de 350 000 juillet 2015 à 500 000 en septembre 2016 et la qualité de l'eau distribuée est nettement améliorée.

Création d'emplois locaux :

Le déploiement des activités de la Société d'Exploitation des Ouvrages Hydraulique (SEOH) sur le périmètre affermé a permis de création d'emplois locaux, notamment, par le recrutement des anciens plombiers, gérants et conducteurs de forage. L'effectif de SEOH en août 2016 est plus de 70 employés.

Références :

- ***Annexe 3 : Situation de référence de la gestion organisationnelle, financière et commerciale***
- ***Annexe 10 : Rapport d'activités d'exploitation de SEOH de janvier à juin 2016***

Fournir les preuves de l'amélioration de la qualité des services fournis grâce à ce projet. Quantifier, le cas échéant, par ex, nombre plus élevé de bénéficiaires (500 mots maximum)

Les preuves de l'amélioration de la qualité des services fournis par la délégation de service de l'eau du périmètre de Notto Diosmone Palmarin et Gorom Lampsar sont tangibles et à plusieurs niveaux :

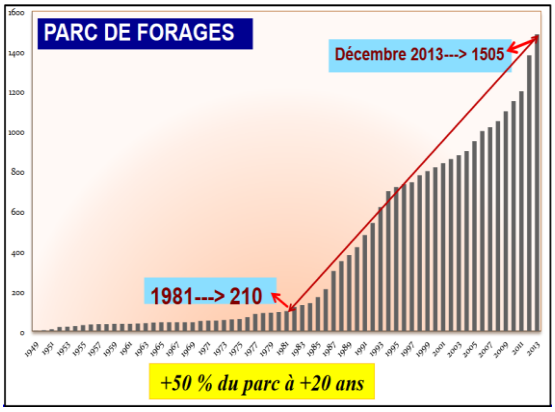
Gestion transparence des recettes de l'exploitation des ouvrages hydrauliques



Ce projet met fin à une gestion des recettes tirées de l'exploitation des ouvrages hydraulique qui prévalait avant la mise en place de cette gouvernance collaborative.

Le niveau national est marqué par une absence de contrôle des ressources financières générées par la vente de l'eau estimées à 55 millions USD /an sur le périmètre de l'hydraulique rurale soit plus du tiers du budget du ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement.

Rentabilité de l'exploitation des ouvrages et développement de l'accès

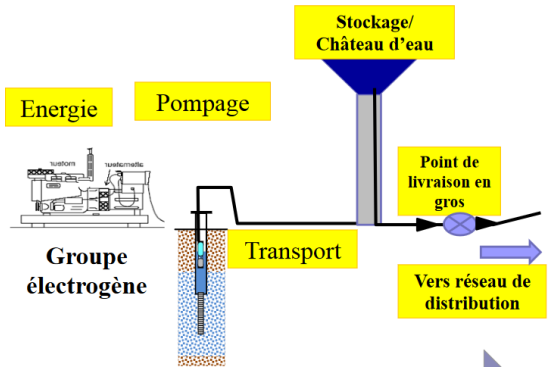


Cette gestion collaborative des forages ruraux motorisés au niveau national procure une rentabilité dans l'exploitation des ouvrages grâce à une optimisation des ouvrages et une transparence dance dans la gestion.

En rappel, les ASUFOR/ASUREP devaient une dette de plus 200 000 US$ à la Société National d'Electricité du Sénégal (SENELEC).

Le développement de l'accès à l'eau potable s'est nettement amélioré avec 500 000 personnes desservies en septembre 2016 contre 350 000 personnes ayant accès l'eau potable en juillet 2015.

Maitrise de la gestion technique des ouvrages



La complexité de la gestion technique des ouvrages (production, stockage, transport, distribution) et de la maîtrise des fuites appellent à des spécialistes. La gouvernance collaborative développé par le projet garantit une maîtrise de la gestion technique des ouvrages et accroit la rentabilité de l'exploitation des systèmes.

De même, des fuites récurrentes qui sont notées sur le réseau de distribution du périmètre de NDP/GL sont maitrisées

Qualité de service et qualité de l'eau distribuée

La gouvernance collaborative de la délégation de service de Notto Diosmone Palmarin et Gorom Lampsar assure une qualité de service doublée d'une qualité de l'eau distribuée nettement améliorée. Des contrôles de cette qualité de service et l'eau distribuée sont faits à deux niveaux :

1) Le contrôle effectué par le fermier avec une transmission des rapports sur la qualité ;

2) Le contrôle contradictoire par l'Office des Forages Ruraux (OFOR) à travers sa Direction du Contrôle de l'Exploitation.

Références :

- ***Annexe 3 : Situation de référence de la gestion organisationnelle, financière et commerciale***
- ***Annexe 6 : Visite des installations du NDP par les experts de la Banque Mondiale***
- ***Annexe 10 : Rapport d'activités d'exploitation de SEOH de janvier à juin 2016***

4. VIABILITE

a. Comment le projet est-il viabilisé ou reproduit ? (200 mots maximum)

La viabilisation de la gouvernance collaborative de l'hydraulique rurale s'explique par :

Exécution : Le gouvernement du Sénégal à travers l'Office des Forages Ruraux (OFOR) adopte une approche rigoureuse intégrant le temps, la complexité du secteur de l'hydraulique rurale avec un dosage réussi d'expertise mondiale et locale ;

Politique : Pour maillage harmonisé au niveau national de cette révolution, l'OFOR a signé des protocoles d'accord avec, entre autres, l'Association des Maires du Sénégal (AMS), Conseil des organisations non gouvernementales d'appui au développement (CONGAD) ;

Économie : Une meilleure réaction du marché avec la participation des entreprises privées nationales et internationales. Les risques liés à la volonté à payer est faible, au regard de la résilience des populations en milieu rural à payer, depuis plus trois décennies, plus cher pour un service incertain en eau.

Modèle financier: La viabilité du projet est assurée grâce au modèle financier arrimé à la gouvernance collaborative appliquée sur le périmètre affermé de Notto Diosmone Palmarin et de Gorom Lampsar. Ce modèle considère un prix exploitant et un prix patrimoine garantissant l'éclosion d'une économie solidaire doublée d'une gestion rigoureuse du patrimoine de l'hydraulique rurale.

b. Comment assurez- vous la viabilité durable du projet ? (300 mots maximum)

La viabilité durable du projet s'explique par la mobilisation soutenue des bénéficiaires, l'adhésion des partenaires techniques et financiers au modèle d'économie solidaire appliqué sur le périmètre de Notto Diosmone Palmarin et Gorom Lampsar.

Avec la signature du premier contrat d'affermage pour la délégation du service public (DSP) de l'eau en milieu rural avec la Société d'Exploitation d'Ouvrages Hydrauliques (SEOH, l'Etat du Sénégal s'est résolument tourné vers une gestion

professionnelle du service public de l'eau en milieu rural et un recentrage des rôles et responsabilités de l'ensemble des acteurs (Collectivités Locales, Usagers, Secteur privé).

Cette option va se généraliser sur l'ensemble du territoire national grâce à la mise œuvre progressive des DSP avec le lancement prochain du processus de recrutement des opérateurs pour :

- La DSP de la région de Tambacounda dont l'ouverture des demandes de préqualification est prévue le 26 août 2016 ;
- La DSP en un seul lot pour la gestion des SAEP des régions de Kaoalack, Kaffrine et Fatick ;
- La DSP pour la gestion des SAEP de la région de Louga.

5. REPRODUCTION

a. *Décrivez la façon dont votre initiative pourrait être ou est en train d'être reproduit/adapter ailleurs ? (300 mots maximum)*

La réforme de l'hydraulique rurale du Sénégal est un modèle innovant de partenariats public-privé dans le secteur de l'eau. La capitalisation sur cette expertise sénégalaise dans l'offre des états africains et des partenaires techniques et financiers pour un service d'eau de qualité, en quantité, au moindre coût avec une disponibilité éprouvée, est déjà amorcée comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 1: La capitalisation sur la délégation de service public NDP et GL

ACTIVITES	OBJET
Visite de la Banque Mondiale en mai 2016	Capitalisation sur les réalisations de la DSP de Notto Diosmone Palmarin et Gorom Lampsar
Visite de la Banque Islamique de Développement (BID) en juin 2016	Visite des ouvrages réalisés sur le financement de la BID à Notto Diosmone Palmarin et Gorom Lampsar
Visite de la coopération suédoise en juin 2016	Etude des possibilités de technologies suédoises sur Notto Diosmone Palmarin et Gorom Lampsar
Mission du Ministère Burkinabé de l'Hydraulique en septembre 2016	Capitalisation sur l'expérience de l'OFOR sur la gestion des ouvrages hydrauliques : la DSP de Notto Diosmone Palmarin et Gorom Lampsar
Mission du Ministère Mauritanien de l'Hydraulique en septembre 2016	Capitalisation sur l'expérience de l'OFOR sur la gestion des ouvrages hydrauliques : la DSP de Notto Diosmone Palmarin et Gorom Lampsar

6. DEFIS ET LEÇONS

a. *Quelles sont les défis aux quelles le projet a été confronter au cours de sa mise en œuvre et comment ont-ils été surmontées ? (300 mots maximum)*

Les défis aux quelles le projet a été confrontés au cours de sa mise en œuvre sont le défi de la conduite de changement et le défi de gestion d'un contrat de gouvernance collaborative du service de l'eau en milieu rural.

Ces défis ont été surmontés grâce à une communication et un contrôle de l'exploitation du périmètre affermé afin d'assurer aux populations bénéficiaires :

- Le maintien à un bon niveau de rendement des réseaux de distributions d'eau potable ;
- L'augmentation du taux d'accès à l'eau potable dans le périmètre affermé ;
- L'augmentation de la consommation journalière des habitants ;
- Le développement effectif d'une économie solidaire grâce à la capacitation des acteurs et la création d'emplois locaux.

La communication sur le périmètre du projet est assurée par des comités locaux de développement (CLD), des comités régionaux de développement (CRD) et des médias au niveau local et national.

Le contrôle de l'exploitation est assuré par la Direction du Contrôle de l'Exploitation de l'OFOR à travers des missions de terrain et l'exploitation des rapports transmis par le fermier.

Références :

- ***Annexe 12 : les articles de presses et liens web sur l'OFOR***
- ***Annexe 10 : Rapport d'activités d'exploitation de SEOH de janvier à juin 2016***
- ***Annexe 13: Rapport de mission de contrôle technique de l'OFOR du 20 au 25 juin 2016***
- ***Annexe 14 : Rapport de mission de contrôle administratif et commercial du 08 au 12 août 2016***

b. *Quelles sont les leçons importantes qui peuvent être partagées avec les autres ? (300 mots maximum)*

La gouvernance collaborative garantissant un accès à l'eau potable des populations rurales du périmètre de Notto Diosmone Palmarin et Gorom Lampsar doublée d'un développement d'une économie solidaire constituent des importances leçons d'un service public innovant.

Il s'y ajoute la mobilisation des ressources multidisciplinaires pour la réussite et la viabilité du projet grâce à un maillage de la réforme de l'hydraulique rurale.

Tableau 2: Liste des protocoles signés par l'OFOR

Date	Protocole	Objet
Juillet-15	OFOR-DIRGEN (Armée)	Acte de cession des équipements
Juin-16	OFOR-ADEMAS (Agence pour le développement et le marketing)	Définition du cadre de partenariat
Juillet-15	OFOR-ADOS (Association Ardèche Drôme Ourosogui Sénégal)	Mise en œuvre du programme hydraulique et assainissement
Août 2015	OFOR-Université Assane Seck de Ziguinchor	Assistance dans le suivi de la qualité de l'eau et création d'un observatoire de l'eau
	OFOR- Opérateur de téléphonie HAYO	Utilisation des forages dans la région de Matam
	OFOR-GROUPECKG	Etablissement de partenariat technique et financier pour la réalisation des projets dans le secteur de l'hydraulique rurale
Juin-16	OFOR-PRAPS (Ministère de l'Elèvage)	Cadre de relation pour l'amélioration de l'accès à l'eau des éleveurs
Août 2016	OFOR-RCMS LTD	Remise à niveau des systèmes d'approvisionnement en eau potable en milieu rural
Février 2016	OFOR-PASA (Ministère de l'agriculture)	Cadre de partenariat pour la mise du PASA dans les régions de Kaolack, Matam et Kaffrine
	OFOR-ASP (Agence de Sécurité de Proximité)	Mise à disposition d'assistants à la sécurité de proximité
Mars-16	OFOR- AMS (Association des Maires du Sénégal)	Amélioration de l'accès à l'eau
	OFOR-CGCOC Groupe (Chine)	contrat commercial pour la maintenance des infrastructures hydrauliques
Avril 2016	OFOR- ONG ACRA (Associazione di Cooperazione Rurale in Africa e America Latina)	Définition des missions et des modalités d'appui dans l'arrondissement de Tenghory
	CONVENTION SINE SALOUM	Sensibilisation et communication dans la zone centre

7. VEUILLEZ S'IL VOUS PLAIT FOURNIR UN RESUME DU PROJET (TEL QUE VOUS SOUHAITERIEZ QU'IL APPARAISSE DANS UNE PUBLICATION DE FINALISTE DANS LE CADRE DE LA CEREMONIE DE REMISE DES PRIX)

a. Aperçu du projet (100 mots maximum)

La délégation de service public en milieu rural pour l'approvisionnement en eau potable de plus de 350 000 personnes au Sénégal est un exemple réussi d'une gouvernance collaborative et une amorce au maillage de la révolution de l'hydraulique rurale. Ce projet matérialise un professionnalisme du sous-secteur de l'hydraulique rurale du Sénégal garantissant le développement d'une économie solidaire et la mobilisation des ressources.

b. Quelle est l'innovation (150 mots maximum)

L'accès à l'eau de qualité, en quantité, au moindre prix avec une disponibilité éprouvée, des populations rurales du Sénégal grâce à une gouvernance collaborative du sous-secteur de l'hydraulique rurale demeure une innovation majeure. L'approche et de déploiement réussis du projet ont un caractère novateur au regard du niveau d'instruction, de revenu et de compréhension des enjeux de la révolution des populations rurales du périmètre affermé.

8. CERTIFICATION DU PROJET

Je, soussigné Monsieur **Amadou Beye NDIAYE**, Secrétaire général de l'Office des Forages Ruraux (OFOR), confirme que les informations fournies dans le présent document sont exactes et ont été approuvées par **Monsieur Amadou Mansour FAYE,** Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement du Sénégal.

Le Ministre de l'Hydraulique
Et de l'Assainissement du Sénégal

Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
Le Ministre
Mansour FAYE

Le Secrétaire général de
l'OFOR

Secrétaire Général
(SG)
OFFICE des FORAGES RURAUX
(OFOR)
Amadou Bèye
NDIAYE

9. SIGNATURE DU CANDIDAT

Je m'engage, à respecter les règles des prix de l'innovation du secteur public dans toute l'Afrique.

Nom : Adama SOW.....
Signature :.....
Date : 05 octobre 2016